

■ L'inscription à l'ESRP GUINOT

Nous vous guidons sur le parcours d'admission au sein de notre ESRP

1. Dépôt de candidature

Soumettez votre candidature en remplissant notre formulaire de candidature téléchargeable sur notre site Internet.

2. Réception

Notre équipe administrative examine les candidatures reçues et prend contact avec les candidats.

3. Évaluations

Les candidats sont convoqués à des tests de positionnement afin d'évaluer leur niveau dans différentes matières.

4. Entretiens

A l'issue des tests, les candidats sont reçus par les différents pôles pour une série d'entretiens.

5. Commission

Les équipes pédagogiques se réunissent lors d'une commission d'admission afin de délibérer sur les candidatures. Un bilan est envoyé aux MDPH.

6. Courrier de réponse

A l'issue de la commission, un courrier de réponse est envoyé aux candidats.

7. Dépôt de dossier MDPH

Dès réception du courrier d'acceptation, les futurs candidats déposent un dossier d'orientation professionnelle auprès de la MDPH de leur département.

Au cœur des projets, au cœur des métiers

Forum métiers – Formations à destination des personnes déficientes visuelles.

Samedi 16 Novembre 2024 / 10h – 16h

www.glaubitz.fr/forum-metiers

Association Paul Guinot

Pour les aveugles et les malvoyants

